

AMR

LA PUISSANCE AU SERVICE DU BOIS

AMR

LA PUISSANCE AU SERVICE DU BOIS

1 rue de l'industrie
67390 ELSSENHEIM - France
Tél. +33 (0)3 88 58 69 69
Fax +33 (0)3 88 58 69 70
site internet : www.a-m-r.fr

Fendeur de bûches

VMR 12

DIE / EL / ESS / PF /
combine

VMR 16

DIE / EL / ESS / PF /
combine



Notice : A lire attentivement avant la
première utilisation du fendeur
Installation et utilisation
Première mise en service
Entretien

1 rue de l'industrie
67390 ELSSENHEIM - France
Tél. +33 (0)3 88 58 69 69
Fax +33 (0)3 88 58 69 70
site internet : www.a-m-r.fr

Sommaire

1	Avertissements	p.4
2	Consignes de sécurité	p.5-6
3	Signification des pictogrammes	p.6
4	Notice d'utilisation	p.7-8
5	Utilisation en mode électrique	p.9
6	Entretien	p.10
7	Garantie	p.11
8	Déclaration de conformité	p.13
9	Bon de garantie	p.15



1 AVERTISSEMENTS

Cher client,
En achetant ce fendeur, vous venez d'acquiescer un outil de travail très précieux pour la réalisation de vos tâches. Afin de travailler en toute sécurité et avec satisfaction, veuillez lire attentivement le présent mode d'emploi et respecter les instructions relatives à la sécurité du travail et à l'entretien de votre fendeur. Nous vous remercions de votre confiance et nous vous souhainons beaucoup de satisfaction dans votre travail.

Les consignes qui figurent dans la notice doivent impérativement être respectées ainsi que les règles générales – notions de sécurité, de prévention des accidents et de législation routière. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des incidents.

La société AMR décline toute responsabilité si ces consignes ne sont pas respectées.

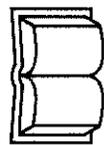
- ▶ d'utilisation à d'autre fin que celle du fendeur à bûche
- ▶ d'utilisation par un utilisateur non formé
- ▶ de mauvais entretien de l'appareil
- ▶ d'interventions techniques non conformes

Si malgré tout des questions subsistaient après la lecture de cette notice et/ou des pièces manquaient au bon fonctionnement de la machine, veuillez contacter le service après vente en prenant la référence et l'année du fendeur de bûches.

AMELIORATIONS

L'amélioration de nos produits est une préoccupation constante pour nos techniciens. De ce fait, nous nous réservons le droit de procéder sans préavis à toutes modifications ou améliorations qu'il nous paraîtrait nécessaire d'apporter à nos matériels, sans que nous puissions être tenus d'appliquer ces modifications ou améliorations sur les machines vendues précédemment.

Toute duplication, même partielle de cette notice, doit être soumise à AMR. Tout contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires.
La teneur de la notice, ainsi que les pièces détachées peuvent être modifiées à tout moment.
Pour toute information complémentaire liée à l'installation, l'entretien ou la réparation, veuillez contacter la hotline ou un revendeur agréé.

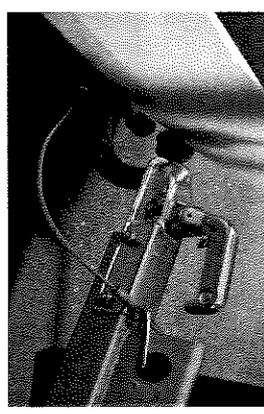


2 Consignes de sécurité

- ▶ Il est obligatoire de lire la notice avant la mise en service et d'appliquer les consignes de sécurité lors de l'utilisation de la machine.
- ▶ La fendeur est montée sur un essieu PTAC 750kg. En mode stockage ou transport la machine doit être en position couchée, ceci se fait hydrauliquement à l'aide du distributeur de basculement.
- ▶ Pour le transport de la machine il faut respecter la charge maximum admissible par le véhicule de traction (le poids de la machine est noté sur la plaque signalétique).
- ▶ La flèche est équipée d'une boîte d'attache pour atelage sur véhicule routier muni d'une rotule. Pour le transport la boîte doit être correctement enclenchée dans la rotule, la roue jockey doit être en position haute, l'axe de la roue dans le logement transport. Le frein à main (option) desserré.
- ▶ La rampe de signalisation doit être montée pour tout déplacement.
- ▶ Lire la pression de gonflage sur le pneu.
- ▶ L'indice de vitesse des pneus est M soit 130 km/h, l'indice de charge de 74 soit 375 kg.
- ▶ La machine peut fendre des bûches de dimension maximale de 108 cm et maximum Ø 70 cm.
- ▶ En cas de bûche bloquée sur le coin, il est recommandé de laisser remonter le coin jusqu'à déclenchement et de procéder à un dégagement mécanique.
- ▶ Pour le remisage, veuillez positionner votre machine sur un sol plat et stable.
- ▶ La machine est conçue pour être utilisée par UN seul opérateur. La présence d'une tierce personne dans la zone de travail est interdite. L'utilisateur devra veiller la bonne fixation de la barre de maintien de bois qui délimite la zone de travail. Le bois devra être maintenu en position de fente avec la poignée gauche. La poignée droite du système bi manuel servant au choix des mouvements du vérin.
- ▶ Le port des chaussures de sécurité, de gants, de protections auditives est obligatoire. (voir pictogramme)
- ▶ Lors de chaque mise en service il faut vérifier le fonctionnement de la commande bi manuelle en actionnant les 2 leviers de commande. Aucun mouvement ne devant se faire avec l'action d'un seul levier. Dès que le vérin arrive en position haute, le tube déclencheur provoque l'arrêt et la mise hors pression du circuit. On peut tester cette fonction en poussant le tube vers le haut pendant un mouvement retour du vérin. Celui-ci devra alors s'arrêter.
- ▶ Lors de chaque mise en service il convient de vérifier l'état des flexibles hydraulique et le serrage des raccords.
- ▶ La surface de travail doit être plane, stable et dépourvue d'obstacles
- ▶ Pour procéder aux travaux de nettoyage ou de réglage de la machine il est obligatoire d'arrêter les organes d'entraînement. Moteur, tracteur ...
- ▶ Ne laissez pas la machine sans surveillance pendant le fonctionnement
- ▶ La vitesse maximale d'entraînement pour la version prise de force est de 540 tours / minute. Une vitesse plus élevée peut entraîner des dommages dans le circuit hydraulique et la partie mécanique.

2 Consignes de sécurité

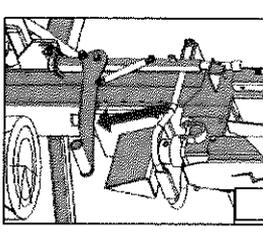
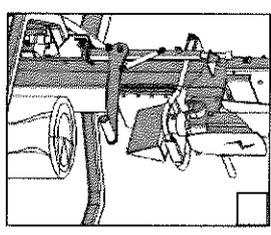
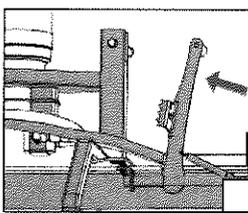
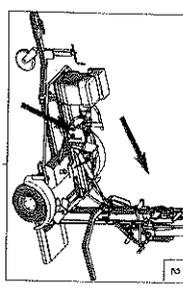
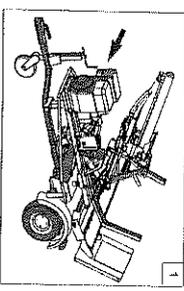
- ▶ Le clapet du distributeur est pré-réglé à la pression de sécurité. Il est interdit de modifier ce réglage.
 - ▶ Le bois doit toujours être fendu dans le sens des fibres, un empiilage de plusieurs bûches peut provoquer une éjection des pièces à fendre. La bûche doit être positionnée verticalement contre la poutre de guidage.
 - ▶ Cette machine peut être équipée de 2 outils de coupes en option. Un fendeur en croix pour une fente en 4 morceaux. Un éclateur pour amplifier l'écartement de la bûche pendant la fente.
 - ▶ Le lève bûche est adaptable en tant qu'option
 - ▶ La pression maximum du circuit hydraulique est de 230 bars
 - ▶ L'émission sonore au niveau de l'utilisateur est de 88 dB. Pour les machines à entraînement prise de force, l'émission relevée dépend du tracteur
- Pour le transport, l'attache secondaire de sécurité (câble) doit être en place



▶ Utilisation interdite aux personnes âgées de moins de 18 ans

3 SIGNIFICATION DES PICTOGRAMMES

	Lire la notice avant utilisation
	Port des lunettes obligatoire
	Port des gants obligatoire
	Port de protection de l'ouïe obligatoire
	Port de chaussures de sécurité obligatoire
	Risque de coincement
	Ne pas travailler à 2 dans la zone de fente



4 Notice d'utilisation

Positionner la machine
Mise en marche du moteur
Monter le régime moteur

Actionner la **manette** pour la mise en position verticale de la fendeuse

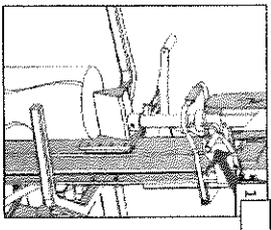
Veillez avant la mise en marche du fendeur à tourner la poignée de fin de course (gauche) vers l'arrière de la machine et la bloquer sous la butée (enclenchement de la fin de course).

Ramener la poignée gauche vers l'avant
Positionnement de la bûche.

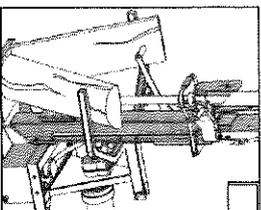
Maintenir la poignée griffe sur la bûche. Celle-ci « encadenche » la première position de la commande bi-manuelle et permet le centrage idéal de la bûche.

4 Notice d'utilisation

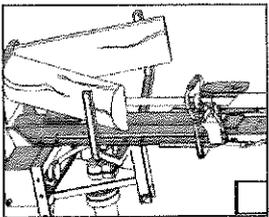
Pour la descente du couteau, il faut appuyer sur la poignée de droite tout en maintenant la poignée de gauche enclenchée.
Enclenchement 1er cran : vitesse normale.
Enclenchement 2ème cran : vitesse rapide.



Fente de la bûche.
Enclencher la 1ère vitesse jusqu'à éclatement (maximum de puissance), ensuite finir le cycle en 2ème vitesse (moins de puissance, maximum de vitesse).

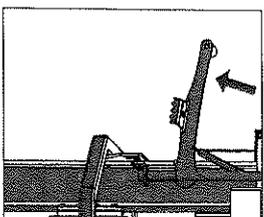


Pour la remontée automatique du couteau et du vérin, libérez les deux poignées bi manuelles et la remontée se fera immédiatement. Cette manœuvre permet également l'arrêt immédiat en cas d'urgence.

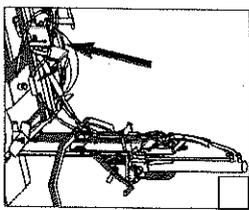


Important

Dans tout cas, l'arrêt du travail se fera de la manière suivante: Rabattre la poignée gauche vers l'arrière et la bloquer sous la butée. (Enclenchement de la fin de course).



Actionner la manette pour la mise en position inclinée de la fendeuse. Arrêt du moteur



5 UTILISATION EN MODE ELECTRIQUE

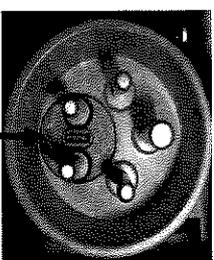
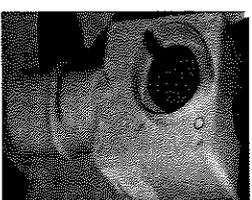
Le mode d'utilisation du fendeur de bûches en mode électrique reste inchangé à celui de la prise de force.

Le fendeur de bûches est équipé d'un moteur électrique et doit être raccordé à la prise de courant réglementaire avec prise de terre et protection différentielle 30mA. Le circuit de la prise doit être protégé par un disjoncteur ou des fusibles de 16 A. Veuillez respecter les points suivants :

- ▶ Le fendeur de bûches doit être raccordé au réseau à l'aide d'un connecteur. Section du câble 4X 2,5mm² au minimum.
- ▶ Le rallonge ne doit pas dépasser 25 m et doit être complètement déroulée.
- ▶ L'interrupteur est équipé d'un disjoncteur à auto maintien. Il sert à éviter le redémarrage intempestif du fendeur de bûches après une chute de tension (contact intermittent dans le câble de raccordement, coupure de courant, un connecteur retiré involontairement, etc.).
- ▶ **Les travaux sur l'installation électrique ne doivent être entrepris que par un spécialiste reconnu !**
- ▶ La fiche d'alimentation est équipée d'un inverseur de phase pour inverser le sens de rotation du moteur.
- ▶ **Lors du démarrage de la version Electrique il est impératif de vérifier le sens de rotation du moteur, celui-ci est indiqué par la flèche. Le non respect du sens de rotation entraîne la destruction de la pompe.**
- ▶ Protection de l'alimentation électrique:
L'état du câble et des connexions doit être vérifié régulièrement par l'utilisateur.

DEMARRAGE

Démarrer le moteur électrique en tournant le combiné interrupteur/connecteur dans le sens horaire en position 1. Respecter le sens de rotation du moteur électrique indiqué par la flèche. Pour inverser le sens de rotation, il faut tourner l'inverseur situé au niveau du connecteur. Le non-respect de cette consigne engendre une détérioration de la pompe



ARRET

Arrêter le moteur électrique en tournant le combiné interrupteur/connecteur dans le sens anti-horaire en position 0.

8 Déclaration CE de conformité

Déclaration "CE" de conformité aux directives :

- 2006/42 relative aux machines
- 2004/108 relative à la compatibilité électromagnétique
- 2006/95 relative au matériel électrique
- Norme NF EN 609-1 + A 2 relative à la sécurité des fendeurs de bûches

AMR

LA PROSSANCE AU SERVICE DU BOIS

1 rue de l'industrie
67390 EISENHEIM - France
Tél. +33 (0)3 88 58 69 69
Fax +33 (0)3 88 58 69 70
site internet : www.a-m-r.fr

Fabricant de machines et de fendeurs de bûches, déclare sous sa responsabilité que les produits de type :

- VMR12 DIE / EL / ESS / PF / combiné
- VMR16 DIE / EL / ESS / PF / combiné

faisant l'objet de ce présent certificat est conforme.

→ Responsable de la documentation technique : Maxime VERVAUX

cachet et signature :

A Eisenheim, le 3 mars 2016



Michel BECHTEL
PDG

AMR
1 rue de l'industrie
67390 EISENHEIM
Tél. +33 (0)3 88 58 69 69
Fax +33 (0)3 88 58 69 70
SIRET 443 715 289 00023